Image not found or type unknown

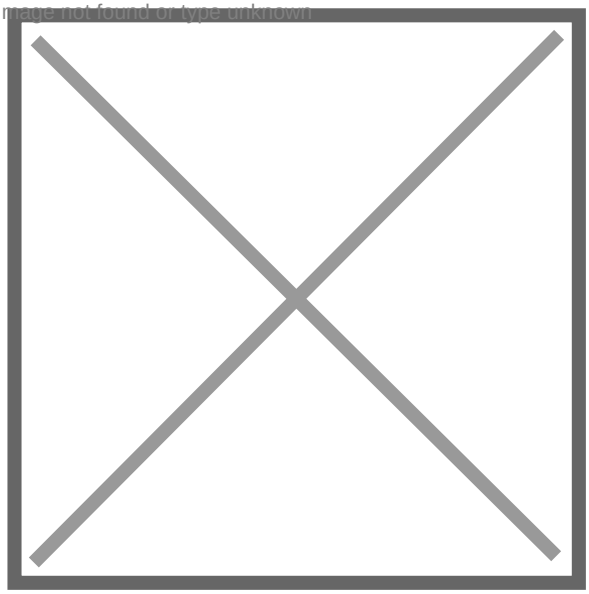

Accident de la circulation

Par **tony84000**, le **06/02/2013** à **20:49**

Bonjour,

J'ai eu un accident de la route, j'était en vélo et le monsiur, dans sa voiture, avait le soleil dans les yeux. Il m'a percuté, j'ai eu un entorse à la cheville, tendon écrasé de l'épaule, douleur en bas du dos. On a attendu la police pour faire le constat. ils ne se sont pas présentés, ni sur le lieux de l'accident, ni à l'hôpital. Mon assureur est venu pour monter mon dossier et m'a demandé le constat, chose que je n'ai pas. J'ai telephoné au monsieur qui m'a percuté, au début c'était : pas de probleme, je vais venir, maintenand il ne répond plus au téléphone, aux e-mail. Comment puis-je faire ?

Merci.

Par **chaber**, le **07/02/2013** à **06:54**

bonjour

Puisque vous adversaire ne semble pas se manifester, il reste la possibilité de déposer une plainte en son encontre.

Par **Tisuisse**, le **07/02/2013** à **07:47**

Bonjour tony84000,

Comme le dit mon confrère Chaber, déposez plainte contre ce Monsieur, et vous vous constituez partie civile. J'espère que vous avez des témins parce que ce conduceur risquerait bien de se défiler en dévlaratnt que ce n'est pas lui, qu'il n'était pas sur les lieux, etc.

Vous êtes allé à l'hôpital comment ? par vos propres moyens ou y a-t-il eu déplacement des pompiers ?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés